

5. Services de centralisation des appels

5.1 Création d'un centre téléphonique

Services Création de centres téléphoniques avec distribution d'appels automatique au moyen des scénarios de la gestion distribution automatique d'appel par position (GPP) de Bell et du service de traitement évolué des appels d'Octel

Centre téléphonique	Préavis
Standard	Minimum de 5 semaines
Réacheminement des appels vers un numéro dont l'indicatif régional est le même ou est différent	Minimum de 9 semaines

Demandes Communiquer avec le Service de dépannage – Gestion de l'information et de la technologie, au 944-1776 (2-2-5).

Autorisation Le directeur général ou une personne désignée

Divers

- Un représentant de SXTV rencontre les demandeurs de service pour examiner de leurs besoins.
- Il peut y avoir recouvrement des coûts (voir la "note 1" qui suit la partie 6).
- Des statistiques sur le service GPP peuvent être fournies par télécopieur ou au moyen d'un ordinateur autonome.